



# GUIDES

# RENTRÉE 2012

## onisep

### TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

# Après le bac pro



### SUPPLÉMENT «SPÉCIAL BAC PRO» AU GUIDE RÉGIONAL «APRÈS LE BAC – ACADEMIE DE RENNES»

Le bac pro a pour objectif premier l'insertion professionnelle ; la majorité des diplômés entre sur le marché du travail. Cependant, certains élèves de terminale bac pro souhaitent continuer des études. En Bretagne, 28 % des bacheliers professionnels sont entrés dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2010 : 22% en BTS, 0,8% en DUT et 5% en 1<sup>ère</sup> année de licence.

### Pourquoi pas vous ?

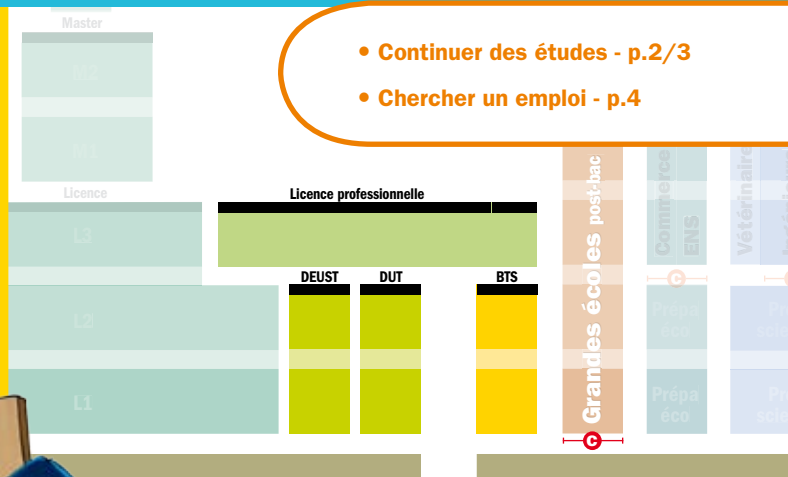
**Leurs points forts ?** Les connaissances techniques et les savoir-faire professionnels ; la pratique de l'entreprise à travers les stages.

**Leurs points faibles ?** L'enseignement général souvent, moins développé en bac pro qu'en bac technologique ou général, et aussi les méthodes de travail.

### Pour préparer des études après le bac pro...

Dans les lycées professionnels, on prépare les élèves de terminale pro. motivés par une poursuite d'études, celles et ceux qui ont de bons résultats, à entrer dans l'enseignement supérieur. Cours supplémentaires, apprentissage renforcé de méthodes de travail, rencontres avec des enseignants et des étudiants de BTS ou de DUT... Les moyens sont divers et dépendent du contexte local.

En aval, des établissements d'enseignement supérieur se soucient de l'accueil des bacheliers professionnels. Ainsi, les IUT de Brest (29) et Lorient (56) proposent un DU (diplôme d'université) dont l'objectif est de préparer sur une année des bacheliers professionnels à l'entrée dans une formation post bac industrielle.



- Continuer des études - p.2/3
- Chercher un emploi - p.4

## TÉMOIGNAGE

Morgane est titulaire d'un bac pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés.

« J'ai souhaité faire un BTS pour améliorer mes connaissances, connaître de nouvelles techniques, enrichir mon bac pro. J'ai choisi le BTS Développement et réalisation bois qui est assez dur et demande beaucoup de travail. Mes profs m'ont soutenue dans ce choix en me prévenant des difficultés... Je me suis demandée au départ ce que je faisais là. Mais, avec le soutien des profs, de la famille, des amis, on peut s'en sortir. Je n'ai pas toujours réussi du premier coup, j'ai dû persévérer, poser des questions, réessayer plusieurs fois. On s'entraide entre étudiants.»

Vous pouvez retrouver ce témoignage en vidéo sur [www.nadoz.org](http://www.nadoz.org)



## ÉTUDES SUP TOP DÉPART

**V**ous êtes en terminale. Au cœur de vos préoccupations : obtenir le bac.

Néanmoins, vous devez aussi vous soucier des poursuites d'études. Même si le diplôme a pour objectif premier l'insertion professionnelle, des bacheliers professionnels préparent un BTS, une formation complémentaire, voire un DUT...

Informez-vous dès maintenant :

- ◆ auprès de votre prof principal
- ◆ auprès d'un conseiller d'orientation (dans votre lycée ou au CIO, centre d'information et d'orientation)
- ◆ et, via internet, sur [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr) et [www.nadoz.org](http://www.nadoz.org)



*BTS, DUT, FCIL, MC.... Toutes les formations post-bac, toutes les adresses en Bretagne sont dans le guide « Après le bac – rentrée 2012 »*

*... à consulter dans votre lycée ou dans un CIO  
... et aussi en téléchargement sur [www.onisep.fr/bretagne](http://www.onisep.fr/bretagne)*



*Pour connaître les formations proposées ailleurs en France, consultez le dossier de l'Onisep « Après le bac, choisir dès le lycée ».*

### POUR S'INFORMER...

#### 4 SALONS DÉPARTEMENTAUX

- ▶ **SUP ARMOR - Saint Briec [22]**  
les 8, 9 et 10 décembre 2011
- ▶ **SALON DU LYCÉEN ET DE L'ÉTUDIANT - Rennes [35]**  
les 12, 13 et 14 janvier 2012
- ▶ **AZIMUT - Brest [29]**  
les 19, 20 et 21 janvier 2012
- ▶ **INFOSUP 56 - Lorient [56]**  
les 26, 27 et 28 janvier 2012

# Des études après

## S'inscrire.

Vous souhaitez vous inscrire en BTS, BTSA, DUT...



Le portail [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr) permet de vous informer sur les formations de l'enseignement supérieur et de déposer votre candidature pour celles que vous aurez choisies.

Attention, les inscriptions dans certaines formations ne passent pas par le portail admission-postbac.

Vous trouverez toutes les infos nécessaires dans le petit guide Onisep « Admission post-bac - Année 2012 » qui accompagne ce document (demandez-le à votre professeur principal ; il est aussi en téléchargement sur [www.onisep.fr/bretagne](http://www.onisep.fr/bretagne)), ainsi que sur le site : [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr) ■

## Alternances.

Se former avec une entreprise

On peut préparer un BTS, un DUT ou une qualification professionnelle reconnue, en alternance, en signant un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation. Dans les deux cas, le jeune en formation signe un contrat de travail avec une entreprise, contrat qui lui garantit une durée de formation et une rémunération. Quelques différences entre les deux types de contrat : l'apprentissage est plus «encadré», un tuteur est obligatoire et chaque formation doit recevoir l'aval du Conseil régional pour ouvrir.

Un contrat de travail

L'apprentissage concerne tous les niveaux de formation, du CAP au diplôme d'ingénieur. Il s'adresse à des jeunes de 16 à 25 ans qui préparent leur diplôme en alternant des périodes en entreprise et des périodes dans un CFA (centre de formation d'apprentis). Pour les jeunes de plus de 18 ans, la durée de travail est identique à celle des autres salariés de l'entreprise. Elle inclut le temps de formation. L'apprenti perçoit, selon son âge et son ancienneté dans le contrat, une rémunération allant de 25 à 78% du SMIC. ■

Toutes les formations proposées en apprentissage en Bretagne sont sur [www.nadoz.org](http://www.nadoz.org)

## Sans solution à la rentrée :

la Mission générale d'insertion (MGI)

Si vous n'avez aucune solution à la prochaine rentrée, la Mission générale d'insertion (MGI) vous aidera à trouver une poursuite d'études ou une insertion professionnelle, avec ou sans le bac pro. Elle vous proposera un bilan de votre formation et de vos projets. En fonction de votre situation individuelle, vous pourrez re préparer un examen, choisir une formation ou chercher un emploi.

Dans tous les cas, il faut reprendre contact avec votre lycée professionnel d'origine, le centre d'information et d'orientation (CIO) ou le point-accueil MGI dont dépend votre lycée. Infos : [www.ac-rennes.fr](http://www.ac-rennes.fr) rubrique «orientation-insertion», puis «aide à l'insertion des jeunes» ■

## Le BTS v technici

Préparés en  
besoins des e  
pro...

« Ce qui est  
études a  
lisation d'u  
met de ne pas c  
Madeline est en  
industrialisation  
« J'ai toujours a  
ter des systèmes  
aide à trouver d  
préparer les étu  
produits de pet  
intègrent de la r  
de l'optique.

## Des projets g

La 1e année p  
connaissances  
nécessaires. «N  
tiques à l'atelier,  
apprendre à ma  
année demande  
diants s'exercer  
des entreprises  
réalisation d'un  
d'une fourche à  
besoin de mobil  
maths qu'en phy

## BTS et BTSA

après le bac, da  
périeurs (STS) in  
trentaine d'étu  
pédagogique es  
Certains établis  
par apprentissa  
temps entre une  
tion (CFA). La fo  
travailleurs. Il fa  
avec laquelle sig

## TÉMOI



Er  
«Au  
cer  
En  
am

# le bac pro

vers un emploi de  
en supérieur...

2 ans après le bac, BTS et BTSA (pour l'agriculture) répondent aux  
entreprises. Ils offrent une qualification de plus haut niveau aux bacs

« bien dans ce BTS, c'est que nous  
aussi bien la conception que la réa-  
un produit. C'est concret et ça per-  
concevoir de projets irréalisables ! »  
en 2e année du BTS Conception et  
en microtechniques à Morlaix.  
« J'imé la mécanique, monter, démon-  
s. Comprendre leur fonctionnement  
des idées. » L'objectif du BTS est de  
diants à concevoir ou modifier des  
sites à très petites dimensions, qui  
mécanique, de l'électronique voire

grandeur nature

permet de mettre en place les  
technologiques et scientifiques  
« nous avons beaucoup de travaux pra-  
avec des pièces à réaliser pour nous  
« maîtriser toutes les machines. » La 2e  
davantage d'autonomie. Les étu-  
à partir de projets montés avec  
de la région. Madeline travaille à la  
dispositif motorisé de verrouillage  
à suspension de VTT. « Nous avons  
« utiliser nos connaissances aussi bien en  
« physique, électronique ou mécanique. »

se préparent en deux ans  
dans une section de techniciens su-  
plantée dans un lycée. Avec une  
diants par classe, l'encadrement  
est proche de celui d'une terminale.  
sements proposent la formation  
ge. Les apprentis partagent leur  
e entreprise et un centre de forma-  
mule convient aux plus motivés et  
ut, en outre, trouver une entreprise  
gnier le contrat d'apprentissage.

IGNAGE

wan, bachelier professionnel, est en BTS Fluides, énergies, environnements.

« Au départ, je ne pensais pas que le BTS c'était pour les bacs pro. En fait, on est meilleurs que les bacs généraux ou technologiques sur  
certains points, dans les cours de techno par exemple. Dans les matières générales, on a plus de mal, mais on y arrive avec de la volonté...  
« En terminale bac pro, les profs préparent au BTS ceux qui réussissent bien, ça m'a aidé... En BTS, on est traité comme des adultes, on vous  
mène vers la découverte et l'apprentissage de techniques, vers la vie professionnelle... »

Vous pouvez retrouver ce témoignage en vidéo sur [www.nadoz.org](http://www.nadoz.org) ■

**A temps plein, la semaine de travail**  
comporte de 35 à 40 h de cours, travaux dirigés  
(TD) et travaux pratiques (TP). Sans oublier les  
devoirs à rendre, les projets à mener, seul ou en  
groupe, au long de l'année... Les matières géné-  
rales constituent la moitié de la formation en 1e  
année, le tiers en 2e année. Les étudiants  
sont régulièrement confrontés avec les  
réalités professionnelles. Ce peut être à  
travers des études de cas, créés à partir  
de situations réelles. Ce sont aussi les  
« actions » conduites au long des deux  
années pour répondre aux demandes  
d'entreprises. Des professionnels  
interviennent dans la formation  
et chaque étudiant passe plu-  
sieurs semaines en entreprise.

**Certains diplômés**  
**poursuivent des études,**  
en licence professionnelle  
souvent, pour compléter leurs  
connaissances ou acquérir une  
double compétence. Mais BTS  
et BTSA ont d'abord un objectif  
d'insertion professionnelle. Ces  
diplômés sont très appréciés  
des entreprises. Un sondage  
réalisé auprès de 500 directeurs  
des ressources humaines  
(DRH) le confirmait. « Bonnes  
connaissances techniques »,  
« rapidement opérationnels »,  
« bien adaptés aux besoins  
des entreprises et à leurs  
évolutions »... Les diplômés des  
filères courtes bénéficient d'une  
image positive pour 95% des  
DRH. ■



## Un BTS après un bac pro

Les titulaires d'un bac pro obtenu avec  
mention « très bien » ou « bien » sont admis  
de droit en STS, pour la rentrée suivante, dans  
une spécialité proche, à condition bien sûr  
d'avoir fait acte de candidature. ■

## BTS ou DUT ?

- Le domaine de formation du BTS est plus  
pointu que celui du DUT. Plus de 130 spéciali-  
tés sont proposées en BTS pour 45 en DUT.
- Le BTS se prépare dans un lycée ; le DUT au  
sein d'une université.
- Les STS accueillent en priorité des bacs tech-  
nologiques, et aussi des bacs pro, alors que les  
IUT accueillent une majorité de bacs généraux.
- Les 2/3 environ des titulaires d'un DUT pour-  
suivent des études ; ils sont 1/3 à le faire après  
un BTS. ■

## Les FC pour se spécialiser...

Après un bac pro, on peut préparer en 1 an  
une formation complémentaire d'initiati-  
ve locale (FCIL), une mention complémentaire  
(MC), un certificat de spécialisation agricole  
(CSA)...

Proposées sur des créneaux pointus, ces  
formations complémentaires facilitent  
l'insertion sur le marché du travail.

Toutes les FC sont dans le guide Oni-  
sep « Après le bac » ■

[www.nadoz.org](http://www.nadoz.org)

Le site breton d'information  
sur les métiers  
et les formations



Vidéos,  
fiches diplômes,  
témoignages ...

Bientôt sur vos  
écrans, un site  
revisité

# Chercher un emploi

## Les contrats de travail

### Le Contrat à durée indéterminée (CDI)

Comme son nom l'indique, il n'a pas de durée précise. Il s'agit d'un emploi stable, mais pas forcément définitif. En fait, le CDI ne cesse qu'à la demande de l'employeur ou de vous-même en respectant des règles précises : préavis, justification de la rupture, suivi et indemnité de licenciement.

### Le Contrat à durée déterminée (CDD)

Le CDD est signé, lui, pour une durée limitée et précise. Il est en principe exclu pour tout emploi durable lié à l'activité permanente de l'entreprise. Obligatoirement écrit, il n'est autorisé que dans certains cas précis et énumérés par la loi : remplacement d'un salarié absent ou passé provisoirement à temps partiel, accroissement temporaire de l'activité de l'entreprise, travaux saisonniers...

### Le Contrat de travail temporaire (CTT)

Vous le signez avec une société d'intérim. Celle-ci vous embauche et vous paye pour vous mettre à disposition d'une entreprise le temps d'exécuter un tâche précise et temporaire : la mission. Le recours au CTT ne peut se faire que dans des cas précis prévus par la loi (comme pour le CDD)

➔ Pour en savoir plus [www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr) Rubrique fiches pratiques du droit du travail.

## Les concours

Fonctionnaire... Ce terme recouvre en réalité une multitude d'emplois : adjoint technique, ouvrier professionnel, aide-soignant... Chaque année, plus d'un millier de concours sont organisés.

➔ Pour en savoir plus : [www.nadoz.org](http://www.nadoz.org) rubrique après le bac/chercher du travail/passé des concours.

## S'inscrire à Pôle Emploi

### Pourquoi ?

S'inscrire vous ouvre l'accès à certains droits en particulier par rapport à votre protection sociale.

De plus la date d'inscription peut être importante pour bénéficier ultérieurement de certaines aides. Enfin, c'est grâce à cette inscription que vous aurez un accès gratuit aux services de Pôle emploi.

Une fois que vous êtes inscrit, vous pouvez bénéficier de conseils personnalisés. On vous aidera, par exemple, à découvrir les secteurs qui embauchent, à adapter vos demandes aux réalités du territoire où vous souhaitez travailler, et aussi à travailler les techniques de recherche d'emploi.

### Comment ?

Pour vous inscrire, le meilleur moyen est d'effectuer votre demande par internet [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr) Vous serez préinscrit. Un conseiller vous fixera un rendez-vous et vous transmettra une convocation.



## Rechercher du travail

### Démarcher

Savez-vous que seulement la moitié des emplois s'obtient en répondant à une offre d'emploi ? Pour trouver du travail, il faut aussi démarcher et en parler autour de vous : la famille, les amis... N'hésitez pas à retourner dans votre lycée pour en parler avec vos enseignants ou le chef des travaux. Contactez aussi les professionnels que vous avez rencontrés pendant vos périodes de formation en entreprise. Même si eux n'embauchent pas, ils peuvent connaître quelqu'un ou au moins vous signaler des entreprises que vous pourriez contacter. N'hésitez pas non plus à vous rendre aux forums pour l'emploi ou aux différentes manifestations organisées pour mettre en relation jeunes et employeurs. C'est l'occasion de rencontrer des professionnels et d'établir un premier contact.

### Consulter les offres d'emploi

Bien sûr, il est aussi possible de trouver un emploi en répondant à une petite annonce, c'est l'autre moitié du marché du travail. Vous pouvez consulter les petites annonces à votre agence Pôle Emploi, dans la presse régionale, les journaux spécialisés.

Vous pouvez aussi y accéder par internet en particulier en consultant le site de Pôle Emploi : [www2.pole-emploi.fr/region/bretagne](http://www2.pole-emploi.fr/region/bretagne)

## Ne vous sous-estimez pas...

Vous avez des connaissances et des compétences. Sachez les mettre en valeur et voir si elles peuvent correspondre aux besoins d'une entreprise.

- Dans votre CV, vous mettrez en avant vos stages et la qualité de votre formation. Soyez court, une page maximum.
- Dans la lettre de motivation, vous devez montrer que vous connaissez l'entreprise, qu'elle vous intéresse ou que



vous correspondez au profil de l'emploi proposé (quand vous répondez à une annonce). Insistez sur ce que vous allez apporter à l'employeur (savoir-faire, expérience même courte). Soignez la présentation. Contrairement au CV, la lettre de motivation est souvent écrite à la main. Faites des phrases courtes, en séparant bien les idées que vous voulez exprimer. On vous jugera aussi sur votre aptitude à rédiger.



Ministère de l'Éducation nationale  
Ministère de l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche

Office national d'information  
sur les enseignements et les professions  
12 mail Barthélemy Thimonnier, Lognes  
77437 Marne-la-Vallée Cedex 2

Directeur de la publication : Pascal Charvet

### DÉLÉGATION RÉGIONALE DE RENNES

1 A Quai Dujardin - CS 11116  
35011 Rennes Cedex  
Tél : 02 99 25 18 00 - Fax : 02 99 25 18 18  
Editrice déléguée : Raymonde Rouzic  
Coordination : Marie-Armelle Kerbirou  
Rédaction : Philippe Maza  
Mise en page : Fabrice Peigné

Diffusion : Céline Durand, Jean Yves Couilleau

Le kiosque : ENS SUP

Impression : Imprimerie du Rimon  
Noyal Châtillon/Seiche (35)  
Tirage : 15 000 exemplaires  
ISSN : en cours  
Dépôt légal : Novembre 2011

Copyright : Novembre 2011

Imprimé sur papier 100 % recyclé.

Supplément « Spécial bac pro » au guide régional  
« Après le bac - Académie de Rennes »  
Distribué gratuitement à chaque élève de  
terminale Bac pro de l'académie de Rennes.

Reproduction, même partielle,  
interdite sans accord préalable de l'Onisep.